

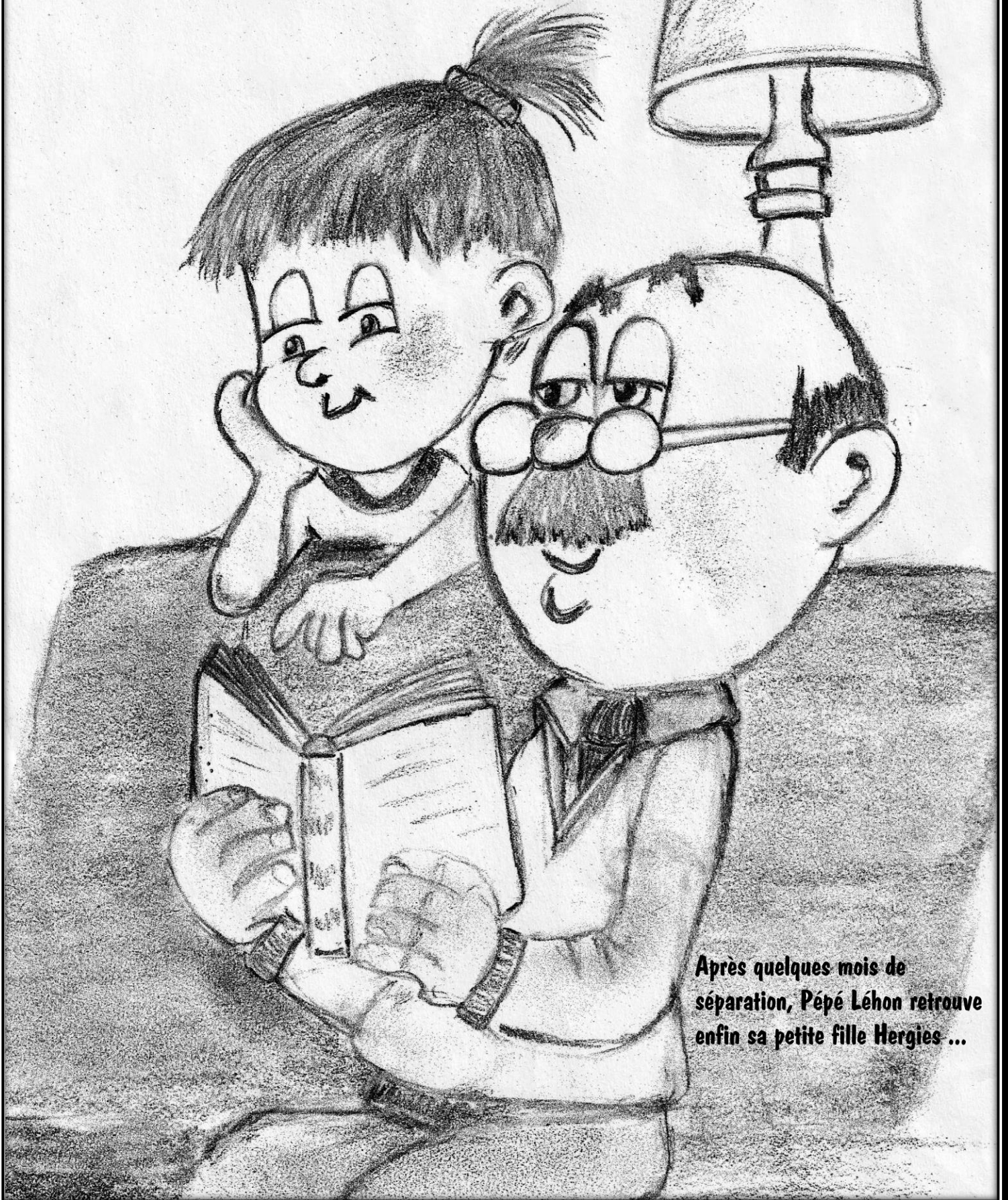
Le petit



Echo

de Hon-Hergies...

numéro 14



Après quelques mois de
séparation, Pépé Léhon retrouve
enfin sa petite fille Hergies ...

Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous remercier pour votre confiance notamment lors des élections municipales de ce 15 mars 2020.

Personnellement j'y vois non seulement la validation d'un bilan qui est celui de l'équipe sortante, que je remercie pour le travail réalisé et le soutien apporté, mais également une attente forte, un désir que nous poursuivions : **le développement de notre beau village et le bien-être de ses habitants**. En effet, tant de choses ont été accomplies et tant de choses restent encore à réaliser.

Malheureusement, la crise sanitaire due à la pandémie du COVID 19 que nous traversons, a engendré un début de mandat compliqué. Cette crise a cependant démontré la force et la capacité de notre village et de ses habitants, non seulement à s'adapter, mais surtout à suivre, compléter et développer des mesures, dans une période où plus que jamais nous nous devons d'être unis. Ceci afin de mettre tout en œuvre (bien entendu en fonction de nos moyens et capacités) pour assurer la meilleure protection des citoyens.

Sans être exhaustif, nous avons eu à mettre en place la fermeture de bâtiments et lieux publics, réaliser des achats imprévus de masques (avec notamment 2 masques tissus normés offerts à chaque habitant), de gel hydro alcoolique et de protections diverses pour la population, les enfants et le personnel municipal. Durant le confinement, un service minimum d'agents, d'élus et de bénévoles a assuré le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique et physique tous les jours pour les habitants a permis une réelle continuité des services et une mise en place d'aide aux personnes les plus fragiles pour tout ce qui est du quotidien (courses, pharmacie, petits dépannages, ou tout simplement prises de nouvelles régulières). Nous avons élaboré et déployé pas moins de 5 protocoles sanitaires évolutifs pour notamment permettre la réouverture de l'école et des différents services.

L'honnêteté m'oblige également à évoquer brièvement le fait que cette crise a et aura un impact sur nos finances communales en raison de dépenses imprévues en fonctionnement et la baisse des recettes attendues. Nous en ferons un bilan complet en fin d'année.

Pareillement ce virus, perturbe bien entendu la programmation 2020 des manifestations et nos différents rendez-vous habituels (lâcher d'œufs de pâques, commémorations officielles, festivités diverses, représentations théâtrales, concerts, repas des aînés, temps de partage, journées citoyennes, accueil des nouveaux arrivants ...). Bon nombre d'entre eux sont ou seront adaptés, reportés, voir malheureusement annulés. Par ailleurs, certaines règles imposées ne nous permettent pas notamment dans les lieux clos (nombre de places assises restreintes, temps de présence déterminé, distances physiques obligatoires, catégorie de personnes à protéger...) de les assurer. Et j'en suis le premier désolé. Ainsi, par exemple, notre traditionnel repas des aînés du début de mois de septembre est pour le moment reporté soit au dernier trimestre, soit, pourquoi pas au printemps prochain ? Quoi qu'il en soit nous nous adapterons au fil du temps et des réglementations et nous vous proposerons ce qui est réalisable en fonction des contraintes sanitaires.

Toutefois, cette période a également démontré que les circonstances exceptionnelles révèlent des talents et des dons insoupçonnés. Cependant, je le rappelle, le virus est toujours présent. Par conséquent, nous devons continuer à faire preuve de prudence, à faire attention non seulement à ses proches et soi-même, mais également à son voisinage, notamment en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.

Sans plus attendre, je profite de cet édit, pour officiellement remercier et féliciter tout le personnel soignant (médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens, dentistes, ambulanciers, urgentistes, toutes les vocations du milieu médical...) sans oublier notre service de soins à domicile. Un grand merci, à toutes ces personnes qui au quotidien ont veillé sur nous et notre santé, merci pour leur dévouement qui mérite notre considération et notre respect !

Merci également à tous ceux et celles qui ont permis, dans notre vie de tous les jours que nous puissions continuer à vivre « presque normalement ». Je pense notamment mais pas seulement aux employés des différents commerces, à nos producteurs et artisans locaux, aux transporteurs, aux facteurs, aux enseignants, aux services municipaux, aux services de secours, aux éboueurs, aux services de l'ordre et bien d'autres encore. Merci pour leur engagement sans faille !

Avec ce nouveau numéro de l'Echo de HON-HERGIES, nous avons le plaisir de vous présenter en première de couverture, nos héros de bande dessinée : Pépé LÉHon et sa petite fille Hergies, qui au fil des bulletins municipaux nous prodigueront de « bons conseils » (souvent basés sur le bon sens et le bien vivre ensemble) par rapport à des petites préoccupations ou incivilités du quotidien.

Un grand merci à Danièle Stievenart qui croque ces personnages somme tout forts sympathiques. J'espère que vous les aimerez !

Avant de finir, quelques mots sur les travaux et projets de l'année. Tout d'abord les travaux de restauration de l'Eglise s'achèveront d'ici la fin juillet. Avec le Comité Paroissial, nous avons le plaisir d'ores et déjà de vous inviter (si la crise sanitaire est résolue) à son inauguration le dimanche 20 septembre 2020, suite à la procession de Notre Dame de HON.

Concernant les nouveaux investissements, nous avons déposé deux dossiers de demande de subvention à l'Etat et au Département du Nord pour la création des ateliers municipaux et la mise en sécurité et aménagement d'une partie de la rue Laurent Niogret (au niveau de l'école) et la réfection du Pont Bertrand. Les réponses sont attendues pour le début de l'automne. Ces accords de subventions sont un prérequis indispensable avant toute ouverture de chantier.

Nous attendons également un retour de différentes entreprises pour les travaux d'une partie de la rue Maxime Anssiau (du Monument aux Morts jusqu'à l'intersection avec la rue Joffre-La queue du chien).

De même vous avez remarqué le déploiement de la fibre sur notre commune. Logiquement, il devrait être majoritairement achevé pour la fin septembre. Ensuite, il appartiendra à l'opérateur que vous aurez à choisir, de faire le branchement du réseau public jusqu'à votre domicile. Cependant, l'entreprise qui a la charge des travaux, nous a signalé que certaines maisons ne seront pas « automatiquement raccordées » (autre programmation). Nous avons saisi la Communauté de Communes du Pays de Mormal et la Région pour connaître les raisons de cette différence et les conditions pour y remédier. Nous prendrons directement l'attache des propriétaires des maisons concernées pour les informer de l'évolution de la situation.

Enfin, toute l'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances estivales. Profitez de ce temps privilégié pour prendre bien soin de vous et de vos proches, amis, mais également pour vous évader... Tout en ayant un œil attentif aux mesures de protection sanitaire.

Bonnes vacances à tous.

Bien cordialement,

*Votre Maire,
Luc BERTAUX*





Bienvenue aux bébés ...

Noémie DE SMET née le 28 janvier
Hugo DESCAMPS né le 30 janvier
Jules BOUQUET né le 25 février
Joseph HAVE né le 30 mars



Félicitations à...

Philippe HENRY et Jean-François CAFFIN mariés le 20 juin



Condoléances à la famille de...

Madame Françoise DAZIN décédée le 17 janvier.
Monsieur Fernand DORMY décédé le 7 avril.
Madame Mireille CAILLEAU décédée le 19 avril.
Monsieur Antonio BRITO DE ARAUJO décédé le 25 mai.

SOMMAIRE

Edito	2 - 3
Etat civil et infos pratiques	4
La nouvelle équipe municipale et le personnel municipal	5
Le protocole sanitaire à Hon-Hergies	6
Les manifestations	7
Travaux	8 - 10
Le coin de l'urbanisme	10
Les bons conseils de Pépé Léhon	11
Un rucher à Hon-Hergies	12
Le fauchage différencié	13
Initiatives	14
Le mot des Associations	15-16

AGENDA

des prochains mois...

14 juillet 2020



Fête nationale

Cérémonie au monument aux morts

Remise des dictionnaires aux enfants de la commune entrant au collège.

13 septembre 2020

Le défi gaulois



3^{ème} édition de cette course organisée par le Rotary Club Bavy Forum

20 septembre 2020

Inauguration de l'église marquant la fin de cette tranche de travaux consistant à la mise en sécurité de l'édifice et à la rénovation des façades.



La mairie vous accueille



lundi	de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
mardi	de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
mercredi	de 8h30 à 12h00.
jeudi	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tél : 03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42

Courriel : mairie.hon@wanadoo.fr

Site internet : <https://mairie-hon-hergies.jimdo.com>

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure. Renseignez-vous !

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):

Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69

Service environnement (Landrecies):

Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavy vous est accessible jusqu'au 31 octobre, en horaires d'été, du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45 et le samedi de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h45.

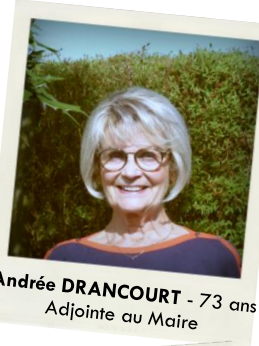
(Fermé le dimanche et jours fériés).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Elle vous donne accès à toutes les déchetteries de la CCPM. Si vous n'avez pas encore de carte, elle vous sera remise en échange du formulaire disponible en déchetterie et des pièces nécessaires.

Toute l'équipe municipale vous remercie pour votre soutien et votre confiance.



Luc BERTAUX – 47 ans
Maire



Andrée DRANCOURT - 73 ans
Adjointe au Maire



Dominique THOMAS – 61 ans
Adjoint au Maire



Michel LEBRUN – 70 ans
Adjoint au Maire



Marc BOUTET – 49 ans
Adjoint au Maire



David FRANÇOIS – 50 ans
Conseiller municipal délégué



Marion LENGLET – 30 ans
Conseillère municipale



Stéphane BLONDEAU – 47 ans
Conseiller municipal



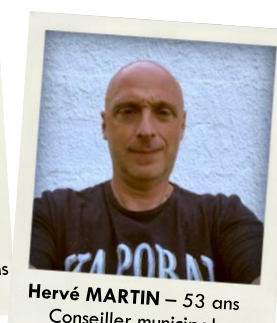
Véronique BINI – 57 ans
Conseillère municipale



Maxime LABALETTE - 38 ans
Conseiller municipal



Danièle STIEVENART – 62 ans
Conseillère municipale



Hervé MARTIN – 53 ans
Conseiller municipal



Sylvie LEROY – 46 ans
Conseillère municipale



Eric LOMBARD – 47 ans
Conseiller municipal



Justine HELIN – 25 ans
Conseillère municipale

Vos agents communaux

Nous sommes fiers de vous présenter le personnel municipal à votre service tout au long de l'année. Un grand merci pour leur dévouement et leur enthousiasme.



Magali RAULIN
Secrétaire de mairie



Ludivine DUEZ
Adjointe administrative



Myriam BOURLARD
Adjointe administrative



Jocelyne DERPION
Agent polyvalent



Patricia BOULANGER
Agent d'entretien



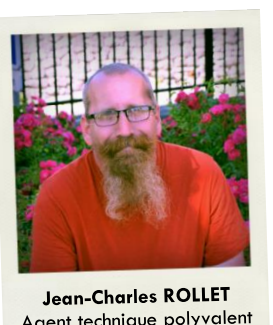
Véronique ABRAHAM
Agent polyvalent



Emeline MEURANT
Agent polyvalent



Jason DESSE
Agent technique polyvalent



Jean-Charles ROLLET
Agent technique polyvalent



Jordan MOREELS
Apprenti

L'application du protocole sanitaire dans la commune



Mesures de distanciation devant l'école, la salle des fêtes qui accueille la garderie et dans la cour d'école...



Classe de Mme Lamand

Depuis le 11 mai, le protocole sanitaire se décline par des aménagements de classe rendus nécessaires pour respecter la distanciation. Si pour la classe de Mme Lamand, l'organisation fut relativement simple, les élèves de Mme Hien ont d'abord occupé leur classe puis avec l'augmentation des effectifs ont migré à la salle des fêtes.



Classe de Mme Hien au 11 mai ...



... et ensuite à la salle des fêtes.

Conformément aux recommandations, l'aération, le nettoyage, la désinfection des locaux et matériels sont réalisés plusieurs fois par jour par les agents municipaux.



Aménagement d'un guichet protégé à la mairie, côté secrétariat.



Salle des fêtes, côté garderie.



Début mai, les conseillers municipaux ont assuré la distribution de masques en tissu, offerts par la municipalité.

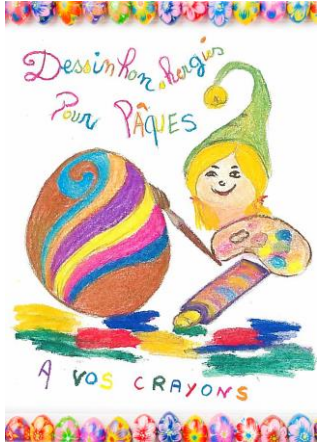


7 mars Opération « H.D.F. propres »

Cette opération, co organisée par la Société de chasse d'Hon et l'équipe municipale a réuni cette année 38 participants dont 10 enfants. Après la distribution des chasubles, gants, itinéraires, création des groupes et rappel des consignes d'usage sur la sécurité, le départ fut donné. Le rassemblement final en mairie a permis de regrouper l'ensemble de la collecte qui s'élève à 80 kg cette année.



Pâques



Grâce aux nombreux dessins affichés aux fenêtres et boîtes à lettres, Madame la Cloche n'a pas eu de mal à repérer les maisons où se trouvaient les enfants sages... Ce fut pour elle, l'occasion de distribuer poules et œufs en chocolat à tous les enfants de la commune, histoire de les reconforter pendant cette période si particulière. Un petit aperçu de quelques dessins pris au hasard...



8 mai *



Confinement oblige, une cérémonie du 8 mai en comité restreint ... mais avec une participation indirecte des enfants chantant « leur Marseillaise ».

*Articles développés sur le site de la commune <https://mairie-hon-hergies.jimdofree.com> rubrique actualités



Scannez et découvrez !



Plus de photos, vidéos et autres médias...

29 mai *



Une reprise réussie pour le marché des producteurs et artisans du Hainaut et de l'Avesnois. A cette occasion une tombola a permis de récompenser : Mme Gillot C. d'Hon-Hergies (1^{er} lot) M. Carubia M. d'Houdain-Lez- Bavay (2^{ème} lot) Mme Wavin Isabelle de St Waast la Vallée (3^{ème} lot).

Les tirages au sort de la carte de fidélité :

- Marché de mai : Mme Duchateau Claire
- Marché de juin : M. Daux Vincent de Feignies

Les travaux de mise en sécurité du clocher de l'église St Martin d'Hon



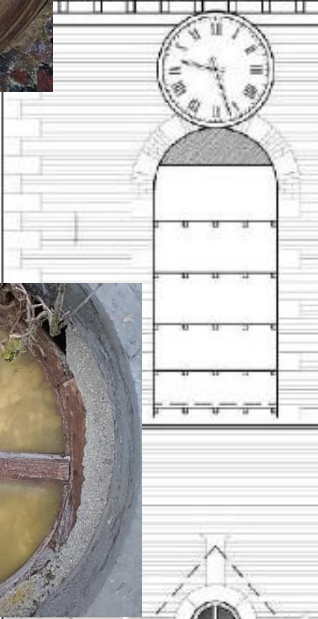
Nettoyage du mécanisme d'origine de l'horloge pour pouvoir l'exposer dans l'église.



L'horloge monumentale a été nettoyée et repeinte par Jean-Charles Rollet et Marc Boutet, de nouvelles aiguilles et quatre nouvelles minuteries ont été installées.



Remise en place de la corniche d'angle du clocher qui avait bougé.

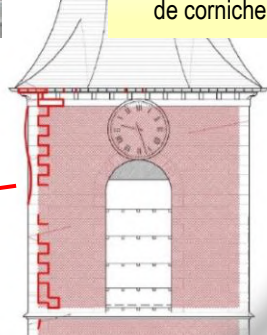


Fabrication et pose de l'œil de bœuf, bénévolement, par M. Pollet



Sur la face nord, remplacement de pierres de corniche brisées.

Taille d'éléments de corniche.

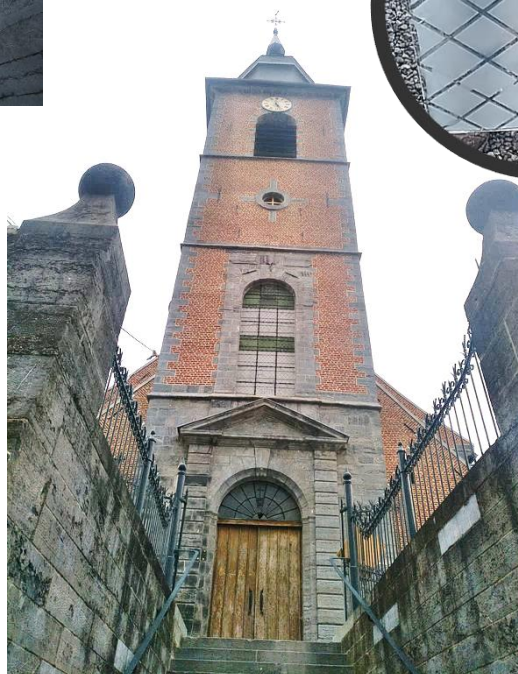


Dépose et repose d'une partie de la chaîne d'angle de droite du clocher.

Restauration du vitrail central de la nef : St Martin partageant son manteau



Restauration du vitrail central de la façade du clocher



Les travaux d'entretien et aménagements spécifiques

Elagage rue de la gare et débitage d'arbres tombés à la ruelle Lambinet et chemin Jean-Lion.



Plantation d'une haie et pose d'une fascine, chemin des cailloux, avec le concours du CFA de Bavay, la Chambre d'agriculture du Nord, le PNR de l'Avesnois et de la commune, avec le bois de M. Detourbe et l'aimable autorisation de M. Hugues Taisne.

Curage des fossés à la mini pelle par nos agents (120t de boues retirées).



Le coin de l'urbanisme

Depuis le 29 janvier 2020, ce sont désormais les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) (qui est élaboré par la Communauté de Communes du Pays de Mormal), qui réglementent notamment les travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, les ouvertures d'installations classées sur notre commune.

A ce titre, il nous semble important de vous rappeler dans les grandes lignes certaines informations :



Le permis de construire : le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie et est soumis au contrôle de légalité. **Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.** Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination (par exemple, transformation d'un garage en pièce de vie...) peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux. Le recours à un architecte est obligatoire à la fois pour tout projet de construction dont la surface de plancher dépasse 150 m² mais également pour tous les projets d'agrandissement, soumis à permis de construire, qui portent la surface de plancher ou l'emprise au sol de la construction existante à plus de 150 m².



La déclaration préalable de travaux : la déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui est exigée pour des travaux non soumis à permis de construire (moins de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol). Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Toutefois, la déclaration de travaux n'est pas obligatoire lorsque votre projet de construction ou d'extension à une emprise au sol ou une surface de plancher inférieur à 5 m². Attention, au PLUI, la création, la suppression, le changement de clôture est également soumis au régime de la déclaration préalable de travaux.



Le permis de démolir : le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme. Il est également exigé par le PLUI. Vous devez l'obtenir avant la démolition partielle ou totale d'une construction relevant d'une protection particulière ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.



Le permis d'aménager : le permis d'aménager est un acte qui permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (par exemple : lotissement, camping, aire de stationnement...). La démarche est différente selon que votre projet génère ou non un impact sur l'environnement (c'est-à-dire qu'il est notamment susceptible de porter atteinte aux ressources en eau ou de nuire aux espèces protégées).



Les règles d'instructions des droits du sol restent complexes et strictes. Ces dernières doivent également se combiner avec les règles du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI).

Aussi, pour tout projet de construction ou de modification de votre propriété, nous vous invitons à prendre préalablement l'attache de la mairie, pour que nous puissions vous apporter la meilleure réponse à vos questions.

Les bons
conseils
de Pépé
Léhon

Feu de jardin
chez mon voisin.





Un rucher sur le domaine communal

C'est sur le site de l'ancien stade, qui accueille déjà l'arboretum des naissances, qu'a été installée une ruche d'abeilles noires à vocation pédagogique.

Les travaux de délimitation du périmètre de protection ont été réalisés par une équipe de bénévoles. La ruche, mise à disposition par la CCPM et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, permettra aux citoyens et aux enfants de l'école de se familiariser avec la présence des abeilles, de découvrir ou redécouvrir l'abeille noire inféodée à notre territoire et de comprendre les services écologiques fournis par les abeilles à l'homme, en particulier le service de pollinisation.

Bien que situé proche de parcelles occupées par des monocultures, le rucher est positionné sur un espace communal isolé, géré en espace différencié, ce qui garantit tranquillité et alimentation complémentaire de qualité pour les abeilles. Le partenariat avec des apiculteurs locaux est nécessaire pour assurer une surveillance du rucher et pour effectuer les manipulations indispensables. Merci à M. Eric Caufriez et Mme Milani pour leur aide et souhaitons une bonne acclimatation à nos abeilles.

L'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*)

« L'abeille noire, une perle noire de plus en plus rare qu'il faut protéger d'urgence. »

(ONG Pollinis)



Quels sont ses atouts qui justifient ce titre ?

La présence de l'abeille noire remonte à un million d'années environ.



Elle est une merveille d'adaptation

De couleur brun noir, son abdomen est particulièrement large et volumineux. Grâce à sa trompe assez courte et à ses soies (poils) nombreuses, elle excelle dans la récolte et la dissémination du pollen. Cette dissémination est un facteur de la survivance des plantes sauvages ainsi que du rendement et de la qualité de la production agricole.

Elle est bien adaptée au climat européen. Elle sait faire face aux conditions extrêmes de l'hiver par un processus de régulation : la taille de la colonie diminue et les abeilles consomment leurs réserves de miel avec parcimonie.

Elle peut avoir mauvaise réputation, d'abord celle d'être agressive. Oui, elle n'est pas docile : elle se défend, elle réagit au stress. Les hommes sont ainsi amenés à respecter sa nature. Ce sont surtout les hybrides, issues de croisements, qui se montrent agressives. Et le supposé « faible rendement » qu'on lui reproche, est compensé par sa frugalité, sa régularité et son courage : le mauvais temps ne rebute pas les butineuses !

Est-elle sauvage ou domestique ?

Son statut est incertain : D'un côté, les abeilles noires se nourrissent seules, s'adaptent aux conditions extérieures et n'ont pas besoin de la protection de l'homme ; de l'autre, elles sont amenées à vivre dans un abri fabriqué par l'apiculteur. Elles sont alors sa propriété et l'homme contrôle leur reproduction. Cette absence de catégorisation officielle pose problème car seule une espèce sauvage peut être reconnue légalement comme espèce menacée.

Une disparition annoncée

Outre les multiples facteurs qui déciment les colonies d'abeilles à travers le monde, l'abeille noire, notre abeille locale, est confrontée à une course à la rentabilité à court terme qui privilégie l'importation d'abeilles inadaptées à notre territoire et plus fragiles. Aucune mesure légale nationale ou européenne ne permet de réguler ces importations d'un point de vue génétique.

Il est urgent de protéger l'abeille noire.

L'abeille noire de nature courageuse et combative, lutte elle-même pour préserver sa vie. Elle possède la faculté innée de « l'amérage » : ainsi la colonie reste stable car la ruche s'organise afin que la reine soit toujours jeune et productive. Sa facilité d'adaptation la rend résistante par rapport aux agressions de l'environnement.

Mais une protection durable de l'abeille noire dépend surtout de la création de conservatoires d'abeilles noires (zones définies où les colonies d'abeilles sont préservées dans le respect de l'espèce) : il en existe 40 en Europe et 10 en France.

Et sa survie, à notre échelle, sera notamment assurée par une apiculture plus naturelle.



Talus, bords de route et de champs, fauchage différencié : une gestion locale pour le maintien de la biodiversité.



Vous avez sans doute remarqué, depuis quelques mois, les panneaux indiquant la pratique d'un « fauchage différencié » dans le village. Certains y verront un défaut d'entretien des talus bordant nos routes, d'autres mettront en avant les risques augmentés en termes de sécurité routière. Pourtant, il est grand temps de prendre conscience que ces espaces naturels ont aussi une importance dans notre biodiversité locale.



Un intérêt faunistique et floristique évident

Pour les naturalistes, laisser faire la nature tombe sous le sens : les bordures de champs, les talus constituent des **écosystèmes** à part entière qui évoluent au cours des saisons.

Au même titre que nos haies bocagères, ils font partie du maillage vert de la commune et s'intègrent à la Trame verte : ils constituent de véritables corridors de diversité. Une étude menée par le département de l'Indre montre qu'en moyenne, on retrouve 25 % des espèces végétales décrites dans le département qui poussent le long des routes. De plus, on retrouve systématiquement 20 à 30% d'espèces végétales en plus dans la zone concernée par le fauchage différencié par rapport à la bande de sécurité.



Les végétaux qui s'y développent ont des cycles de développement différents, une floraison étalée qui permet la continuité de l'**alimentation** des insectes butineurs.

La hauteur du couvert de la bordure **protège la faune** des prédateurs et permet la **reproduction** et la **nidification** des oiseaux, notamment les perdrix. Le fauchage différencié permet de laisser un couvert suffisant durant la période sensible et favorise aussi le développement de la faune proche du sol et dans le sol (vers de terre).

Un intérêt préventif contre l'érosion des sols

C'est une problématique qui concerne directement notre commune régulièrement impactée par les coulées de boues. Maintenir un talus ou un bord de champ fortement enherbé permet de **freiner l'érosion des sols** et **d'absorber une partie des eaux de ruissellement**.

Un intérêt agronomique avéré

Les bords de champ ont souvent une mauvaise réputation auprès des agriculteurs. Ils sont hélas souvent accusés de contaminer les parcelles. Alors comment concilier au mieux exigences agronomiques et intérêts pour la biodiversité ?

Premièrement, la flore naturelle (carottes sauvages, véroniques, centaurées...) **fournit une part importante du pollen et nectar nécessaires aux insectes butineurs** (abeilles, bourdons...) **et auxiliaires** (syrphes, chrysopes, micro-hyménoptères parasitoïdes ...). Si le cycle des végétaux est complet, celui des insectes auxiliaires le sera aussi, assurant une **protection efficace des cultures contre les insectes ravageurs**.

Contrairement aux idées reçues, le fauchage différencié qui permet de maintenir talus et bords de champ enherbés, **empêche le développement des adventices indésirables** et donc le resalissement des parcelles cultivées. En revanche, un fauchage trop fréquent favorise le développement des espèces à croissance rapide comme les chardons et ceux à rhizomes comme certaines graminées.

Pour faciliter le maintien de la flore naturelle, il faut faucher plutôt que broyer, éviter les dépôts de fertilisation qui favorisent les espèces nitrophiles (gaillet, ray-grass, ...) et surtout éviter le désherbage chimique total qui va favoriser les espèces compétitives (notamment les bromes). La chambre d'agriculture des Hauts de France recommande un fauchage à la sortie de l'hiver ou mieux, en septembre, sans aucune autre intervention.

Quelques insectes auxiliaires très utiles à tous ... mais méconnus !



La Demoiselle aux yeux d'or est le joli nom donné à la chrysope, petit insecte aux ailes translucides. Bien moins connue que la coccinelle, la chrysope se révèle pourtant un bon acolyte dans leur lutte commune contre les pucerons. La larve de la chrysope ne dévore d'ailleurs pas que les pucerons, elle s'attaque aussi aux araignées rouges, aleurodes, thrips... Une fois devenue adulte, elle ira de fleurs en fleurs se régaler de nectar et assurer leur pollinisation.

Les syrphes, à ne pas confondre avec les guêpes, sont aussi d'excellents pollinisateurs. Les adultes se nourrissent du pollen et du nectar de coquelicot, pissenlit, menthe, phacélie, carotte sauvage, achillée millefeuille, bouton d'or, chicorée ou pâquerette. En volant de fleur en fleur sur de longues distances, ils disséminent les grains de pollen et participent ainsi à la reproduction des végétaux.

Sa larve est un grand massacreur de pucerons. Le tableau de chasse peut monter jusqu'à 300 victimes en une nuit ! Les syrphes utilisent les plantes ou le sol en guise de nid, les pucerons sont donc à portée de main. Le syrphes est également un redoutable décomposeur : les larves de certaines espèces se nourrissent de débris de végétaux. Les syrphes participent donc aussi au grand recyclage naturel.



↑ adulte
↓ larve attaquant des pucerons



Sources : Association Française d'Agronomie, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Département de l'Indre, Chambre d'agriculture des Hauts de France

Recycler les bouteilles usagées pour nourrir les chats errants

Un container a été déposé devant le domicile de Madame Boutteu Anne-Catherine, au 39 rue de la Marne. En effet, cette native du village, jeune retraitée, collecte les bouteilles en plastique non colorées (non écrasées, avec code barre et sans bouchon) et les apporte jusqu'au collecteur d'un hypermarché de notre secteur contre bons d'achat.

Ces petites économies mises bout à bout lui permettent de la soulager quant aux frais qu'engendre le nourrissage des chats errants. Comme elle se plaît à dire : « cela permet de préserver la flore pour entretenir la faune ».

Cette action écologique vient compléter ses actions de protection animale, en l'occurrence les campagnes de stérilisation de chats errants, dont la seconde commencera d'ici quelques semaines. Anne-Catherine explique : « 14 chats errants ont été stérilisés en 2019. 20 devraient pouvoir l'être cette année. La stérilisation de la population féline est la seule solution pour endiguer leur prolifération. Chaque chat stérilisé est tatoué dans l'oreille droite par un matricule au nom de la commune, puis est remis sur le lieu de trappage ».



Opération Adopte un pot'



Pour cette deuxième édition de l'opération ADOpte UN POT', vous vous êtes mobilisés massivement pour embellir et fleurir notre village.

Le 23 mai dernier, la municipalité de Hon-Hergies a distribué 85 nouveaux pots, en partenariat avec l'association « Sentiers et pierres bleues » qui a offert le terreau.

Il ne restait plus, aux heureux adoptants, qu'à décorer et à fleurir ces contenants qui ne demandent qu'à embellir vos façades. En attendant la prochaine édition, promenons-nous dans les rues et les ruelles du village et profitons de ces jolies compositions.



Association « St Martin »

L'association St Martin a besoin de vous pour continuer à exister. Elle doit reconstituer son bureau.

Même si, habitant à la campagne, nous n'avons pas souffert d'un manque d'espace vital, nous avons été privés de vie sociale. Il y a des projets, un patrimoine intéressant à mettre en valeur.

Notre église Saint Martin restaurée, il faudra la faire vivre. Elle doit être accueillante et ouverte à tous ; que l'on vienne y prier, se poser quelques instants ou visiter cette dernière et apprendre un peu l'**histoire du pays**.

Cette église possède plein de choses intéressantes, et beaucoup de symboles. Avez-vous déjà suivi une visite guidée de cette église ?

En lien avec le réseau « églises ouvertes », on pourrait envisager la participation à la nuit des églises ? Une personne qui nous a rejoint peut nous permettre d'avoir, pour les journées du patrimoine, une exposition sur la résistance et la libération du Nord de la France et particulièrement notre région.

Plusieurs rues du village portent les noms de jeunes ayant laissé leur vie pour notre liberté. Ce serait intéressant de faire quelques recherches et de présenter tout ceci à la population et à nos jeunes. Il faut les informer sur le passé de notre commune.

Si vous trouvez ceci intéressant et si vous avez des idées, rejoignez-nous et ensemble on pourra faire quelque chose. CHACUN PEUT TROUVER SA PLACE DANS L'ASSOCIATION, déjà en soutenant notre action en devenant membre. En aidant à la mise en place des manifestations, en décorant et fleurissant les locaux, en faisant de la publicité autour de soi, en faisant des recherches, en étant présent à l'accueil au cours des manifestations, on a chacun des qualités que l'on peut offrir à la collectivité. En réunissant nos petites idées, nous sommes capables de faire de grandes choses.



CONCRETEMENT, JE PROPOSE A TOUS CEUX QUE CELA INTERESSE DE ME REJOINDRE.

Il faudra préparer l'inauguration de l'église, après travaux, le dimanche 20 septembre.

Nous avons un stock de livres à vendre, ceci peut nous procurer un peu d'argent pour nos actions. Ensuite, nous déciderons d'une assemblée générale.

QU'EN PENSEZ-VOUS ? FAITES-MOI CONNAITRE VOTRE OPINION.
LAISSEZ-MOI UN MESSAGE SUR LE MAIL d.walquemanne@hotmail.fr
D'AVANCE, UN GRAND MERCI.
Dominique Walquemanne



Association « Sentiers et Pierres bleues »

L'association Sentiers Pierres bleues recherche des figurants et des bénévoles...

L'association Sentiers Pierres Bleues a pour but de mettre en place des actions pour améliorer le cadre de vie de notre village : entretien des chemins de randonnée, des machines anciennes, pose de bancs, de poubelles, création de parterres...



Dernièrement, en partenariat avec la commune, l'association a offert deux sacs de terreau aux 85 Hon-Hergeoises et Hon-Hergeois qui ont adopté un pot. Quelle belle initiative colorée pour notre village !

L'association a des idées plein la tête et souhaite que des habitants les rejoignent pour pouvoir s'impliquer avec eux dans la vie du village.

Dans un autre registre, l'association va cette année, épauler Fabio, qui était à l'initiative de la première édition de la « Marche d'Halloween », pour vous concocter une deuxième édition. Dans ce cadre nous recherchons des « acteurs/figurants » pour mettre en place un spectacle déambulatoire délirant... L'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous le faire savoir, plus on est de fous... plus on rit !



Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle aventure et pour faire rayonner Hon-Hergies au-delà de nos frontières !

A vos agendas, la prochaine journée « **Entretenons Hon-Hergies** » est programmée le **26 septembre 2020**. Vous souhaitez être figurant pour la « Marche d'Halloween » ou rejoindre l'association, faites-le nous savoir en nous contactant par mail entretenonshonhergies@gmail.com ou via le compte facebook .

Les membres de l'association.

Le petit écho des « Amis des Aînés »

Nous venons de vivre une période difficile.

Même si, habitant à la campagne, nous n'avons pas souffert d'un manque d'espace vital, nous avons été privés de vie sociale.

Hormis le traditionnel repas à la Jonquière fin janvier, les après-midis des « Jeux de cartes » et les séances de Gymnastique de janvier, février et mi-mars, nos activités se sont arrêtées avec le confinement.

La Bourse aux livres avec Bien lire prévue en avril, le voyage à Saint Quentin en juin, la Brocante en juillet, le Loto avec Bien lire sont remis à l'an prochain.

La vie sociale reprend peu à peu mais nous restons prudents.

Une exposition sur l'année 1940 avec Philippe Drancourt en partenariat avec Bien lire sera organisée au mois de novembre.

Nous participerons aussi au Marché de Saint Nicolas avec le Comité des fêtes et les autres associations et bien sûr au Colis des Aînés avec la Municipalité.

Mais plus près de nous, des rendez-vous de rencontres et de convivialité vous sont proposés **avec la reprise de :**

- **la gymnastique adaptée le lundi 6 juillet à la Salle des fêtes.**
Deux groupes de 10 participants ont été constitués (16h-17h et 17h-18h).
- **l'Après-midi « Jeux de cartes et de société » le mardi 21 juillet dès 14h à la Salle des fêtes.**

Les règles strictes du protocole sanitaire seront bien sûr appliquées. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons !

Le Président, Gérard Drancourt

Association « Bien Lire à Hon-Hergies »

Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous retrouver maintenant depuis quelques semaines !

La réouverture fut même l'occasion de nouvelles inscriptions. Le confinement a sans doute réveillé des désirs d'évasions virtuelles même si la météo et l'environnement nous ont permis de vivre cette période plus sereinement que dans certaines métropoles.



Cependant, il nous faut garder quelques gestes de prudence ; aussi, si l'envie vous prenait de revenir nous voir ou de vous inscrire pour l'été, emmenez votre masque ! Du gel est à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque.

Nous venons d'effectuer quelques achats de livres parus cette année. Nous renouvellerons la démarche pour la rentrée de septembre.

Nous avons dû reporter notre foire aux livres et notre loto organisés avec les amis des Aînés mais ce n'est que partie remise ! Nous envisageons, avec eux et à la Toussaint, une exposition organisée avec Philippe Drancourt sur l'année 1940.

Droit d'inscription : 3€ par an et par famille

Permanences pendant l'année courante : mercredi de 17h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

Permanences pendant Juillet et Août : samedi de 10h30 à 12h

Bonnes lectures à tous,

Le président Jean-Marie RZESZUTEK et Les bénévoles de Bien Lire